

3<sup>de</sup> 1914 14  
**HARMONIUMS - ORGUES**

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

**PRATTE**

\*\*\*  
POUR  
ÉGLISES,  
CHAPELLES,  
MAITRISES.



\*\*\*  
INDISPENSABLE  
PARTOUT  
OU L'ON  
CHANTE

\*\*\*  
\*\*\*  
PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~  
Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

~~~~~  
Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

**ANTONIO PRATTE**

**FABRIQUE DE PIANOS PRATTE**

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

NAVIGATION

Voyages d'Hiver

dans le Sud



Visitez la terre du soleil  
et de la santé — Bermudes,  
Floride, Cuba, les Carolines,  
la Géorgie, Nouvelle-Orléans,  
Californie, Atlantic City,  
Washington, Old Point Com-  
fort, etc., etc.

Pour autres informations  
particulières, livrets descrip-  
tifs, taux, listes d'hôte's, prix,  
s'adresser à

**HONE & RIVET**

Agence Générale de Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.  
31, Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique. - QUÉBEC.  
48, ADELAÏDE OUEST, - TORONTO, Ont.  
5, RUE DE ROME, - - - PARIS, France.

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 209. — Les Quarante-Heures, 209.*

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Les « prophéties », 210. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Funérailles, 212 ; Oraisons commandées, 213. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 213. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France, 214 ; Italie, 215 ; Etats-Unis, 216. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 216 ; Ottawa, 217 ; Saint-Boniface, 217 ; Edmonton, 217 ; Trois-Rivières, 218 ; Sherbrooke, 219 ; Régina, 219 ; Témiscamingue, 219. — VARIÉTÉS : Comment meurent les soldats français, 219. — LES LIVRES, 220.

**Bulletin social :** DOCTRINE : L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, 221.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 6 décembre. — II de l'Avent. *2e cl.*

Lundi, 7. — S. AMBROISE, év., conf. et doct.

Mardi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION. (d'obligation), *1e cl.*

Mercredi, 9. — *Jeûne.* De l'octave.

Judi, 10. — TRANSLATION DE LA STE MAISON DE LORETTE, *dbl. maj.*

Vendredi, 11. — *Jeûne.* S. DAMASE I, pape et conf.

Samedi, 12. — De l'octave.

Dimanche, 13. — III de l'Avent. *2e cl.*

## QUARANTE-HEURES

6 décembre, Ste-Anne de Beaupré. — 8, Robertsonville. — 10, St-Aubert.  
— 12, Couvent de St-Ephrem.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### LES « PROPHÉTIES »

La mort du Pape Pie X et la guerre ont occasionné la publication d'un nombre assez considérable de *prophéties*, au sujet desquelles la presse a fait maints commentaires et dissertations. On a publié la « prophétie » du moine Jean, la « prophétie » de Mayence, la « prophétie » du moine de Padoue, que l'élection de S. S. Benoît XV a fait disparaître pour toujours de la publicité, et plusieurs autres textes, auxquels un certain public s'empressait, à mesure que chacun d'eux voyait le jour — parfois dans les journaux impies — d'accorder, sans réflexion, le nom sacré de prophétie.

Il s'est même trouvé, parmi ce public imprudent, des catholiques qui allèrent jusqu'à affirmer qu'on ne pouvait pas ne pas croire à ces « prophéties » sans péché : ce qui est une énormité.

Quelle doit donc être l'attitude d'un catholique, quand on lui met sous les yeux ces textes dits *prophétiques* ?

La première question qu'il doit se poser est évidemment celle-ci : telle ou telle prophétie se présente-elle revêtue de l'autorité de l'Église, ou non ? Le jugement de l'Église est, en effet, requis, en cette grave matière, pour que les fidèles puissent donner à ces textes une adhésion raisonnable et motivée. Il ne suffit donc pas qu'un catholique lise dans son journal telle ou telle *prophétie* pour que, tout de suite, il y donne son adhésion et se mette à imposer la croyance à cette *prophétie*, sous le vain et dangereux prétexte que ce serait manquer de foi que de n'y pas croire. Pareilles aberrations sont de la plus grave imprudence et peuvent, en certains cas, provoquer dans les esprits, le mépris des choses de Dieu. Donner comme une révélation divine certaine une prédiction, dont on ne connaît ni la source véritable ni l'authenticité, constitue une imprudence gravement blâmable.

aux yeux de la théologie ; et tous les catholiques ne devraient jamais l'oublier.

« La prophétie, dit Cassiodore, cité par saint Thomas d'Aquin (IIa IIæ Sum. Theol. Quæst. CLXXI, art. VI), est une révélation divine annonçant d'avance des événements avec une vérité immuable » ; ou encore, c'est la *prédiction certaine d'un événement futur, dont la connaissance ne peut se déduire des causes naturelles et qui ne peut être attribuée qu'à une révélation de Dieu*. Telles sont toutes les prophéties des Saints Livres, dont la parfaite authenticité nous est garantie par le magistère infaillible de l'Église.

Saint Thomas nous dit que la prophétie consiste *primo et principaliter* dans la connaissance de l'événement annoncé, puis, dans la manifestation de cette connaissance par la parole, et, enfin, dans l'accomplissement de miracles (*operatio miraculorum*), qui sont comme la confirmation de l'annonce prophétique (*quasi confirmatio quedam prophetiæ annuntiationis*).

« Ordinairement, écrit le R. P. Hillaire, dans son ouvrage, *La Religion démontrée*, pour faire accepter une prophétie relative au Messie et d'une réalisation éloignée, les prophètes faisaient un miracle, ou ajoutaient une prophétie relative au peuple juif et dont la réalisation devait se faire sous leurs yeux ». Et il cite cette pensée lumineuse de Pascal : « Les livres des prophètes sont mêlés de prophéties particulières et de celles du Messie, afin que les prophéties du Messie ne fussent pas sans preuves et que les prophéties particulières ne fussent pas sans fruits ».

Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, le Prophète des Prophètes, a-t-il agi autrement lorsqu'il a prédit, en même temps, et les événements qui devaient marquer la chute de Jérusalem et les événements qui doivent accompagner la fin du monde ?

Et ne lisons-nous pas au chapitre 16 de l'évangile selon saint Marc que les Apôtres, « *étant partis, prêchèrent partout, et le Seigneur coopérait à leur œuvre, et il confirmait leur parole par les miracles qui l'accompagnaient* » ?

On voit donc combien la Sainte Église a raison d'exiger de ses enfants la plus grande prudence en toutes ces matières, où les

décisions qui entraînent l'adhésion lui appartiennent exclusivement.

Sans doute, quelques-unes de ces prophéties dont on parle beaucoup aujourd'hui, comme, par exemple, la prophétie attribuée à saint Malachie, évêque d'Armagh, jouissent d'une tradition respectable, et l'on est bien libre d'y croire, si l'on veut, pourvu, cependant, que dans ces prophéties, il n'y ait rien de contraire à la doctrine ou à la discipline de l'Église (car, dans ce dernier cas, il faut absolument leur refuser toute adhésion) ; mais on peut tout aussi bien ne pas y croire, sans manquer, en quoi que ce soit, aux prescriptions de notre sainte foi. C'est la règle extrêmement sage établie par Benoît XIV dans son traité sur la *Vertu héroïque*, et c'est à cette règle que tout catholique doit conformer sa conduite, quand il se trouve en présence de l'une ou l'autre de ces nombreuses prophéties, dont certains journaux publient le texte, en ces temps de calamité.

La prophétie est, de sa nature, un vrai miracle ; et c'est l'Église seule qui a autorité pour décider du caractère miraculeux de telle ou telle prophétie particulière. Tant que l'Église ne s'est pas prononcée, restons, comme elle, à l'égard de toutes ces prophéties, dans une sage et prudente réserve. Avec l'Église, on est sûr de ne jamais se tromper.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### FUNÉRAILLES

L'oraison *Non intres* (qui n'admet aucun changement de genre ou de nombre) doit se dire : a) après le service *corpore prasente* ; b) même au service *corpore absente*, si c'est un évêque qui préside l'absoute — S'il y a absoute pour un même défunt dans deux églises, cette oraison ne se dit que dans l'église où la messe a été célébrée. (S. R. C. 3575).

Après l'élévation et le chant du *Benedictus*, il est permis de chanter quelque motet, à condition qu'il se rapporte à la Sainte Eucharistie (S. R. C. 3827) ; il est donc défendu aux services de chanter à ce moment-là *Miseremini*... (S. R. C. 4239), ou quelque chose d'analogue ; il semble qu'on peut cependant conserver l'usage de chanter *Pie Jesu*... et *Jesu Salvator mundi*...

Il ne convient pas d'attacher à la croix de procession, aux funérailles, un crêpe ou un ruban noir ou blanc.

## ORAISONS COMMANDÉES

Q. — Les nouvelles rubriques (titre XI) disent que l'oraison commandée doit être omise quand il y a plus de trois oraisons prescrites par la rubrique. Or, quand il y a deux oraisons commandées, comme c'est actuellement le cas dans le diocèse de Québec, si la première oraison commandée se trouve la quatrième, il arrive, d'après moi, qu'il y a alors plus de trois oraisons prescrites par la rubrique, et j'omets ce jour-là la deuxième oraison commandée. Ai-je raison ?

R. — Vous auriez peut-être raison, si vous n'aviez contre votre interprétation une réponse précise de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 22 mars 1912. *Utrum collectæ, (1) si fuerint duæ, ambæ adjiciendæ sint post tertiam præscriptam orationem; an una tantum? — Affirmative ad primam partem, negative ad secundam.*

Q. — Les oraisons commandées doivent-elles être omises quand, dans les messes basses, après les trois oraisons prescrites ce jour-là, l'on ajoute quelque oraison *extraordinaire*, comme celle du Saint-Sacrement à l'occasion des Quarante-Heures, celle de l'Anniversaire du Pape ou de l'Ordinaire du lieu ?

R. — Les oraisons commandées doivent alors être omises, d'après une réponse de la Sacrée Congrégation des Rites en date du 21 juin 1912.

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Cérémonie de vêture.** — Une imposante cérémonie de vêture a eu lieu, jeudi le 26 novembre, au monastère des Révérendes Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie, de Québec. La cérémonie a été présidée par le R. P. Ange-Marie, Provincial des Franciscains, assisté de M. l'abbé L. H. Pâquet, aumônier, et du R. P. Alexandre, franciscain.

M. l'abbé L.-H. Carrier, curé de Pintendre, assistait au chœur.

Cinq jeunes filles ont revêtu le saint habit : Melles Lucienne Guay, de Ville-Marie, en religion Sœur Marie-Jeanne-Françoise de Jésus ; Eva Boiteau, de Québec, Sœur Marie-Agnella de la Sainte Trinité ; Rosanna Côté, de Saint-Malo, Sœur Marie-Aurèle de l'Enfant-Jésus ; Marie-Alice Couture, de Pintendre, Sœur-Marie-Diomède du Sacré-Cœur ; Isabelle Tremblay, de Québec, Sœur Marie-Jeanne-Thérèse de Jésus.

**A la Basilique.** — Dimanche matin, commençaient, à la basilique, les exercices des Quarante-Heures. C'est S. G. Mgr

(1) Par *collecta* on entend à proprement parler l'*Imperata*, c'est-à-dire l'oraison ou les oraisons commandées par l'Ordinaire. (VELGHE)

Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie qui a chanté la messe, assisté de M. l'abbé François Pelletier, du Séminaire, comme archiprêtre, et de MM. les abbés Joseph Fortin et Paul Lapierre, du Grand Séminaire, comme diacre et sous-diacre. Son Éminence le cardinal Bégin assistait au trône, accompagné de MM. les abbés J.-B. Dérome et Ferdinand Vandry.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Arthur Lapointe, visiteur diocésain des couvents.

Les fidèles se sont présentés en grand nombre au confessionnal et à la Sainte Communion, et durant ces deux jours, les adorateurs se sont succédés sans interruption aux pieds de Jésus-Hostie.

**Noces d'argent.** — Les Ligueurs du Sacré-Cœur de Lauzon célébraient, dimanche, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de leur Ligue. Cette fête fut précédée d'un *Triduum* de tempérance, prêché par le R. P. Constant Doyon, dominicain, de Saint-Hyacinthe.

Une messe solennelle a été chantée, dimanche matin, par M. l'abbé H. Bernier, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés C. Ferland et J. Roberge, du Collège de Lévis. Le sermon fut donné par le R. P. Doyon. Le soir, pendant l'heure d'adoration qui réunit à l'église une assistance nombreuse, il y eut rénovation des promesses au Sacré-Cœur, des promesses de tempérance et consécration de la paroisse au Sacré-Cœur.

Comme conclusion de ce triduum, les paroissiens de Lauzon ont voté, le lendemain, un règlement municipal de prohibition ; le vote a donné comme résultat, 199 pour le règlement, 2 contre.

**Décès d'un religieux.** — Le 29, décédait, à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, le Révérend Frère Mattheus, des Écoles Chrétiennes, depuis dix ans directeur du Noviciat de Limoilou. Il était âgé de 60 ans.

Son service a été chanté, mardi matin, le 1er décembre, au Noviciat de Limoilou. L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### FRANCE

**Evêques-soldats.** — La présence de trois évêques dans les rangs de l'armée française est une nouveauté et non la moindre surprise que réservait la guerre présente.

Mgr Ruch, coadjuteur de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, sert dans un corps d'armée comme aumônier en chef.

Mgr Perros, Vicaire apostolique du Siam, est sous-lieutenant de réserve. Mgr Moury, évêque de la Côte d'Ivoire, est simple soldat dans la territoriale.



**Calomnies infâmes.** — Le *Journal des Basses-Alpes*, la *Semaine religieuse de Digne* et la *Croix*, de Paris, publient le document que voici :

« Certains individus font courir dans une commune du département des bruits stupides, prétendant que le clergé français est l'auteur responsable de la guerre et poussent à des représailles contre lui les familles dont les membres seraient victimes de la guerre.

« Le commandant d'armes met en garde le public contre de pareilles nouvelles ; il avertit charitablement leurs auteurs qu'une surveillance est exercée contre eux et que le Conseil de guerre les attend sous peu ».

*Le commandant d'armes,*

LANTOINE.

« C'est, dit l'*Action Française*, de Paris », la troisième manifestation officielle de la vigilance publique à l'adresse des auteurs de faux bruits calomnieux.

« La première venait du préfet de la Savoie, la seconde du sous-préfet de Châteaubriand. La troisième porte haut la marque de l'autorité militaire : la juste répression qu'elle annonce en termes excellents a aussi l'avantage de confirmer la réalité des rumeurs qui, dès le 1er ou le 2 août, ont couru le pays. A la veille des serments de trêve sacrée la Révolution qui, souvent, vient d'Allemagne, mobilisait tous ses espions, tous ses suppôts, conscients et inconscients, pour tenter de nous jeter les uns sur les autres. Civils ou soldats, républicains, nationalistes ou royalistes, nous n'avons qu'un devoir : prendre à la gorge les colporteurs de mensonges pernicieux et les forcer à signer leurs dires, à donner leurs raisons et à nommer leurs sources ».

#### ITALIE

**La Secte à Naples.** — Les citoyens de Rome se sont débarrassés, il y a près d'un an, de l'ignoble juif franc-maçon, Nathan, qui faisait la honte de la ville comme maire. Les Napolitains, eux, viennent de mettre à la tête de leur ville un Conseil municipal où la majorité des conseillers et le maire sont des piliers de loges. Le premier acte de la nouvelle administration a été d'ordonner l'enlèvement des emblèmes religieux de toutes les écoles et de tous les autres édifices qui sont sous sa juridiction. L'archevêque de Naples a protesté en une belle et digne lettre contre cet odieux attentat.

**Un merveilleux instrument.** — L'abbé Domino Argentieri, professeur au séminaire d'Aquila, (Abruzzes) a découvert un appareil radio-télégraphique de poche, capable de recevoir des communications à 1,250 milles.

Il a fait des expériences concluantes à l'ambassade anglaise à Rome en présence d'un grand nombre de savants : il a intercepté devant ce public des communications de Londres ou de Paris que son appareil a enregistré avec une parfaite exactitude. Des attachés d'ambassade de France, de Russie et du Japon ont été témoins des expériences.

## ÉTATS-UNIS

**La guerre aux écoles catholiques.** — Dans le Massachusset une commission gouvernementale dite de l'Immigration s'est lancée à l'assaut des écoles paroissiales. Sous son inspiration un projet de loi a été soumis à la législature. Le but en est de soumettre ces écoles, de même que les couvents, les noviciats, les séminaires, à l'ingérence d'une commission d'État chargée de dicter les programmes d'études et de juger de la compétence des communautés enseignantes.

Ces maisons d'éducation ne reçoivent pas un denier de l'État. Elles ne relèvent donc aucunement de lui. Mais les américanisants tout comme les anglicisateurs du Canada en veulent à mort à ces écoles, grâce auxquelles nos compatriotes conservent leur langue, qui est la gardienne de leur foi. Leur projet de loi a échoué à la dernière session. Il est fort probable que la Commission d'Immigration reviendra à la charge. Si ces écoles séparées tombaient sous la main-mise de l'État on pourrait s'attendre à ce que l'enseignement du catéchisme ou du français fût vite rayé du programme de l'enseignement.

Les élections locales ont eut lieu le 3 novembre dans cet État. Nos compatriotes, par leur vote, ont tenu entre leurs mains le sort des écoles catholiques et françaises. C'est l'avenir de la race et le salut des enfants qui sont en jeu.

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — Une grande réunion des adversaires de l'alcool s'est tenue, ces jours derniers, au Monument National, sous la présidence de S. G. Mgr Bruchési. Cette assemblée avait été convoquée par la Ligue antialcoolique de Montréal.

M. le juge Lafontaine, président de la Ligue, a ouvert la séance en parlant des progrès considérables accomplis depuis vingt-cinq ans dans la lutte contre l'alcool.

Le Dr Gauvreau, secrétaire du Collège des Médecins, a ensuite fait une conférence très documentée sur les ravages de l'alcool établis au point de vue scientifique.

Mgr Bruchési a prononcé, ensuite une brève allocution ; et l'assemblée a voté un certain nombre de résolutions pratiques contre la vente de l'alcool.

— Ces jours derniers, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, les funérailles de feu l'abbé P.-A. Campeau, de la Société de Saint-Sulpice.

M. l'abbé Campeau était dans la soixante-treizième année de son âge et la quarante-quatrième de sa vie sacerdotale.

— Les *Annales Térésiennes*, jolie petite revue publiée au Séminaire de Ste-Thérèse, reprennent vie cet automne, après un sommeil de

douze ou treize ans. Elles sont fort intéressantes avec leur chronique de la vie écolière, les souvenirs qu'elles évoquent, les bons conseils qu'elles renferment, les essais et les compositions d'élèves qu'elles publient.

Souhaitons qu'après un aussi long « somme », elles n'aient pas de sitôt l'envie de se rendormir.

**Ottawa.** — La persécution continue contre ceux qui ne veulent pas accepter pour les écoles bilingues l'unique règlement XVII. Le fanatisme orangiste, puissamment aidé par l'aveuglement des uns et par la faiblesse des autres, veut abolir le français à l'école. Il compte, et avec raison, sur cet étranglement pour saper le catholicisme dans la province d'Ontario. Il s'est trouvé un juge pour condamner, la Commission des écoles bilingues d'Ottawa à se soumettre, sans conditions, aux prescriptions du Règlement XVII.

Mais les nôtres ne perdent pas courage. On annonce que nos frères d'Ontario vont en appeler de ce jugement.

**Saint-Boniface.** — S. G. Mgr Langevin s'est vu obligé par la maladie de prendre quelques mois de repos. Il est parti pour le Texas où il passera une partie de l'hiver. Les médecins espèrent que ce voyage lui procurera un rétablissement complet. Pendant son absence, S. G. Mgr Béliveau, évêque-auxiliaire, administre le diocèse.

Demandons à Dieu de ramener à la santé le vigoureux champion des droits de l'Église et de notre race dans l'Ouest.

— Des Ursulines belges, que leur compatriote, M. l'abbé Heynen, curé de Bruxelles, Manitoba, a réussi à obtenir de la maison-mère de Thildonck, en Belgique, et à faire sortir de ce pays à l'heure où sévissait déjà la grande guerre, viennent de prendre la direction du couvent dans cette paroisse.

Depuis quatre ans M. l'abbé Heynen, avec l'appui de S. G. Monseigneur Langevin, négociait la réalisation de ce projet cher à la population de cette paroisse composée à peu près exclusivement de Belges.

Le couvent où ces religieuses belges enseigneront est présentement en construction.

— La Société Historique de Saint-Boniface publie présentement la correspondance de Mgr Provancher, premier évêque de la Rivière-Rouge. Ces lettres sont fort intéressantes au point de vue des détails historiques qu'elles renferment. Elles forment une collection de documents de première valeur pour l'Histoire de l'Église dans l'Ouest. C'est sous l'inspiration de S. G. Mgr Langevin, qu'elles sont imprimées.

**Edmonton.** — Un bulletin paroissial, rédigé en français et publié sous le titre de *Carillon de Red Deer*, a fait son apparition il y a quelque temps dans la paroisse de Red Deer. Cette jolie publication ne pourra que faire du bien aux fidèles de langue française de la région. Elle s'ajoute à celles qui déjà, là-bas, défendent la religion et la langue.

Au nouveau *Carillon* nous souhaitons une longue et fructueuse carrière.

— Un deuxième cercle de l'A. C. J. C. vient d'être fondé à Edmonton, dans la paroisse de St-Joachim. S. G. Mgr l'Archevêque a bien voulu en accepter la présidence d'honneur. Au cercle Grandin s'ajoute ainsi le cercle Lacombe. On ne pouvait choisir un plus beau nom. « Parmi les noms des officiers du nouveau cercle, disent les *Cloches de Saint-Boniface*, nous relevons ceux de jeunes avocats, médecins et autres qui se sont déjà distingués dans le travail patriotique auquel ils se livrent depuis plusieurs années ».

**Trois-Rivières.** — Le 24 novembre, a été fêté avec grande solennité le cinquantenaire de l'Hospice et Hôpital de la Providence. La messe des noces d'or a été célébrée par S. G. Mgr Cloutier, en présence du personnel de la maison, d'un grand nombre de membres du clergé et de plusieurs laïques, bienfaiteurs et amis de la maison.

M. le chanoine Massicotte, curé de la cathédrale et ancien aumônier de l'Hôpital, a fait le sermon de circonstance. Il a parlé de la charité chrétienne à travers les âges ; puis il a fait un intéressant sommaire du travail accompli, aux Trois-Rivières, par les Sœurs de la Providence depuis cinquante ans.

A l'issue de la messe pontificale a eu lieu le banquet offert aux membres du clergé ainsi qu'aux médecins de la maison. S. G. Mgr Cloutier présidait, ayant à ses côtés Son Honneur le Maire Tessier, M. l'abbé Alarie, chapelain de la Providence à Montréal, Mgr D. Gérin, les membres du chapitre, M. G.-E. Panneton, les Drs L.-P. Normand, Gervais, Panneton, Darche et autres.

A la fin du dîner, Sa Grandeur fit l'éloge de l'œuvre accomplie par les bonnes Religieuses.

Comme l'écrit le *Bien Public* de Trois-Rivières, « la somme de bien accompli durant ce demi-siècle est incalculable. Ce bien s'est fait sans bruit, sans ostentation, par de nobles filles éprises d'humilité, qui ont le culte du dévouement caché, qui ont l'horreur de tout ce qui est vain. Depuis la fondation de l'institut, on a recueilli 1078 orphelines ; 519 pauvres vieilles ; 313 vieillards ; 9121 malades ; 701 bébés.

« Chacun sait que les Sœurs de la Providence ne limitent pas leur zèle à soulager les douleurs qui vont se réfugier sous leur toit, mais que de plus les Sœurs vont à domicile porter leurs soins aux malades et aux pauvres ».

Ainsi que le disait éloquemment M. le chanoine Massicotte, à la fin de son sermon, « voilà qui n'est pas de la philanthropie payée et organisée dans un bureau, mais de la vraie charité. Non, on n'organise pas des cœurs dévoués, on n'organise pas des cœurs pour les misères humaines. L'homme, qui ne peut pas produire un grain de blé, peut encore moins faire un cœur de Sœur de Charité. Dieu seul est capable d'un tel prodige ».

— A l'occasion de la fête de S. G. Mgr Cloutier, une belle séance dramatique et musicale a été donnée au Séminaire. Pour la circonstance, un clergé nombreux, accouru de tous les points du diocèse, les représen-

tants des communautés religieuses et un grand nombre d'anciens élèves se sont retrouvés sous le toit de l'Alma Mater.

Au commencement de la séance, une belle adresse fut présentée à Monseigneur par les élèves du Séminaire. Sa Grandeur y répondit éloquemment.

**Sherbrooke.** — Par décision de S. G. Mgr Larocque :

M. l'abbé Favreau passe de la cure de Sawyerville à celle de Rock-Forest, où il remplace M. l'abbé Saint-Jean devenu curé de Richmond.

M. l'abbé J. Gauthier, vicaire de Ste-Cécile de Whitton, est nommé vicaire à Valcourt.

M. l'abbé J.-A. Godbout, arrivé dernièrement de Rome, vient d'être nommé vicaire à la cathédrale St-Michel.

**Saint-Jean.** — La semaine dernière, S. G. Mgr Le Blanc a pris part à une grande assemblée organisée dans le but de favoriser le recrutement des soldats. Il a prononcé, en cette circonstance, un discours patriotique qui lui a valu les applaudissements répétés de la foule et des hauts personnages qui l'entouraient.

**Régina.** — Dernièrement S. G. Mgr Mathieu s'est rendu à Qu'Appelle pour bénir une nouvelle cloche, don de M. J.-P. Beauchamp et fabriquée à la célèbre fonderie Paccard, de la Savoie. Tous les catholiques de l'endroit ainsi qu'un grand nombre de personnes des paroisses environnantes assistaient à cette cérémonie. Monseigneur prêcha en français et en anglais, et il félicita les paroissiens de Qu'Appelle de ce qu'ils avaient fait jusqu'ici pour leur église, une des plus belles du diocèse.

— M. George Benson Hewetson, ministre anglican pendant vingt-cinq ans, est entré avec toute sa famille dans le giron de l'Église catholique. Il a prononcé son abjuration entre les mains de S. G. Mgr Mathieu. Le nouveau converti est le petit cousin de Mgr Benson, P. D., l'éminent écrivain et prédicateur anglais qui vient de mourir en Angleterre.

**Témiscamingue.** — Le 30 novembre, c'était le sixième anniversaire du sacre de S. G. Mgr Latulippe, évêque de Catenne et Vicaire Apostolique du Témiscamingue. Le lendemain, c'était celui de la prise de possession de son siège.

Au vaillant évêque, maintenant en pleine voie de guérison, nous offrons nos vœux pour que se prolonge longtemps sa carrière apostolique.

## VARIÉTÉS

### COMMENT MEURENT LES SOLDATS FRANÇAIS

Un prêtre de Nantes, infirmier dans son régiment, écrit à la *Croix* de Paris :

Depuis neuf jours nous sommes au feu, au feu pour tout de bon. Notre régiment est enfoui sous terre, retranché dans des fortifications souterraines pour parer les balles et la mitraille. Infirmiers et brancardiers se tiennent un peu à l'arrière.

Chaque soir, à la nuit, pour ne pas donner l'éveil, nos bran-

cardiers partent silencieusement à la recherche et relèvent des blessés dans les tranchées ; lugubrement, ils accomplissent leur morne besogne et nous apportent les victimes de la journée. Oh ! le lamentable cortège nocturne ! Avec mille soins nous l'hospitalisons, et toute la nuit se passe en soins médicaux et chirurgicaux. Et alors notre poste de secours est aussi un vrai poste de soulagement et de charité ! Que cela est donc autrement attrayant que la prosaïque escorte des convois, à l'arrière-garde, que nous avons connue. Là, au moins, on a conscience de faire œuvre humaine et charitable, et l'on ne compte pas avec sa peine. Les jours et les nuits y passent : à longueur de journée, on a les mains teintes de sang, mais c'est de ce sang français qui trace sur notre histoire une si belle page.

Et puis il y a les soins spirituels ! Nous sommes là, deux pré-tres-soldats à opérer en collaboration. Nos efforts sont récompensés et aucun mourant ne nous échappe. Absolution et derniers sacrements sont toujours acceptés avec empressement et soulagement ; deux fois même, le Dieu de l'Hostie a visité notre maison ! Quelquefois nos blessés trépassent entre nos mains. A quelles morts nous assistons ! Nos petits soldats souffrent généralement et meurent fréquemment en héros et en saints qui s'ignorent. Je sais telles et telles morts capables de racheter un peuple, et je ne puis croire à la fin d'un pays où l'on meurt ainsi.

---



---

### LES LIVRES

ADJUTOR RIVARD. *Chez nous*. Québec (L'Action Sociale Catholique, 101 rue Ste-Anne), 1914, in-12, 146 pages, 25 sous l'unité, \$2.00 la douzaine, \$15.00 le cent.

Quels quarts-d'heure délicieux les lecteurs du *Bulletin du Parler français* passeront jadis quand parurent « Le poêle », « l'heure des vaches », « les quêteux » et « la maison condamnée », ces inimitables pages de M. Adjutor Rivard où les mots de notre vieux parler revêtaient les choses les plus exquises, les sentiments les plus patriotiques et les plus chrétiens. L'auteur a eu l'heureuse idée de réunir toutes ces nouvelles, parues dans le *Bulletin du Parler français*, en un volume qu'il intitule « *Chez nous* ». Plusieurs pièces, et des plus captivantes, sont inédites, « le ber », « en grand'charrette », etc. Aucun titre ne pouvait mieux convenir à ce recueil de récits, dont le sujet se passe bien *Chez nous* et qui nous feront mieux aimer les scènes de notre vie nationale et sociale. Aussi l'accueil que le public a fait à *Chez nous* a-t-il été sympathique. Il y a à peine trois semaines que ce livre est sorti des presses, et déjà une première édition est complètement épuisée. Une deuxième édition viendra bientôt satisfaire l'impatience de nos écoliers des séminaires et des collèges, ainsi que tous les fervents de belle et bonne littérature qui veulent se procurer ce beau livre.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

#### I

Nous voudrions, dans le laisser-aller d'une causerie faite comme en famille, parler un peu, et d'une façon très générale pour aujourd'hui, de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

Tout le monde aura remarqué les éloges considérables et les sympathies extrêmes dont vient d'être l'objet la Section québécoise de l'Association.

On a pu lire, dans une lettre adressée à M. le Notaire Oscar Hamel, son président, par le cardinal archevêque de Québec, des paroles comme celles-ci :

« C'est vous, mon cher Président, ce sont les nobles camarades enrôlés sous le drapeau de l'A. C. J. C. qui, avec la milice sacerdotale, êtes les plus dévoués gardiens de cet héritage sacré » que nous sont nos traditions religieuses.

La lettre se continue, chaude de tendresse et laudative on ne peut plus. Elle parle d'une « obéissance et d'un esprit de discipline » qui ont amené les jeunes à la « prudence et à la persévérance ». Elle va jusqu'à les appeler des « chevaliers sans peur et sans reproche » au service du bon Dieu. Elle les loue d'avoir une vie exemplaire et de la dévouer pour le plus grand bien des autres.

Mais, citer vaut mieux : « Dites donc à ces chers éphèbes de l'A. C. J. C., ma joie et ma consolation, qu'ils sont aussi mon espoir pour l'assainissement des masses populaires, pour la restauration dans le Christ des classes sociales en proie aux influences délétères du vice et de l'erreur ».

Suit la bénédiction du Père, devenu prince de l'Église ; celle du Pape, mis au courant, continue le texte, « des prouesses de votre apostolat et de votre zèle louable pour la régénération de vos frères ».

Vraiment, c'est à faire sécher d'envie toutes les associations catholiques du diocèse de Québec !

C'est, en tout cas, un réconfort pareil à nul autre pour les membres de l'A. C. J. C. et pour tous ceux qui lui ont donné de leur temps, de leur amour et de leur dévouement.

Et la lettre, la lettre si douce n'est pas encore finie. Elle ajoute : « Le T. S. Père compte sur vous pour être les apôtres

de la vérité et de la vertu, dans la sphère que vous assigne l'autorité de vos chefs spirituels et où vous rayonnez, par votre exemple, l'influence salutaire du Maître que vous servez ».

Il paraît qu'il y a, à Québec et ailleurs, des groupes de jeunes gens qui s'appellent « la Jeunesse Libérale », « la Jeunesse Conservatrice », « la Jeunesse Nationaliste ».

Il y eut, autrefois, la jeunesse « universitaire » et, que sais-je!

A elles toutes, elles n'ont jamais mérité, elles ne mériteront jamais un seul des mots de cette lettre magnifique où se trouvent distribués tous les titres nobiliaires les plus beaux qu'un jeune homme puisse ambitionner.

Ce précieux document est daté du 6 novembre 1914.

Trois jours plus tard, à la convention québécoise, une autre voix, une voix épiscopale elle aussi, faisant écho à celle de Son Éminence le Cardinal, Bégin disait aux mêmes jeunes gens : « Vous êtes notre joie, notre force et notre espérance ».

Chacun se rappelle encore cette déclaration de Mgr l'Archevêque de Séleucie.

Et ces paroles catégoriques, venant comme conclusion à une revue des faits et gestes de l'A. C. J. C. dans notre diocèse et prononcées par un général connaisseur d'hommes, devant des soldats dont il est le chef, sont un éloge qui, joint à celui non moins explicite de Son Éminence le Cardinal Bégin, demande un peu réflexion.

Car, de telles paroles ne s'écrivent ni ne se prononcent à la légère.

Les chefs spirituels d'un diocèse n'iraient pas couvrir d'approbations louangeuses un groupe qui prétend à une place importante dans notre vie catholique et nationale, si ce groupe était dangereux ou même inutile.

Et alors ?

Alors, il faut peut-être reviser certains jugements trop hâtifs ou que nous avons reçus tout faits sur le compte de l'A. C. J. C.

Cette chère association, elle a eu des fortunes si diverses !

Acceptée avec enthousiasme et de confiance par cela seul qu'elle se mettait en belle posture de soldat tout jeune, contre les adversaires ou les ennemis de la race française et de la religion catholique, elle a trouvé, de ce chef, des amis qui ont failli la tuer. Il faut savoir où l'on va quand on prend le chemin pour aller en guerre. Autrement, on ne fait que de la parade et on chagrine les gens sérieux.

Et puis, il y a eu les soldats de rebut : tous les remuants quand on est loin de la ligne du feu et qui s'échappent ou restent inactifs quand le clairon sonne la charge.

Il y a eu les menteurs, les calomniateurs : ceux qui ont dit que l'A. C. J. C. est au service d'un parti politique ; ceux qui ont

clan  
min  
nue:  
hist

stat  
ce q

aux

ceux

asse

règr

de g

le se

clai

l'Ég

ger

mèn

la n

tem

l'he

com

une

port

volo

à la

sain

et q

frère

qui

çais

fessi

ence

Frai

enrô

a eu



clamé que ce groupe de jeunes avait la prétention de réformer le ministère paroissial et de sauver les gens par des méthodes inconnues des curés. Mais nous n'écrivons pas en ce moment, une histoire.

L'A. C. J. C., est, comme toute société, ce que disent ses statuts. C'est là qu'il faut aller apprendre pourquoi elle existe, ce qu'elle est, à quoi elle peut servir... et le reste.

Et voici ce que nous saurons, une fois lus les règlements auxquels nous renvoyons nos lecteurs.

L'A. C. J. C. groupe, parmi les jeunes canadiens-français, ceux qui aiment assez leur race pour vouloir sa survivance et assez leur Dieu pour rêver d'une plus grande extension de son règne bienfaisant. Cela fait, elle leur demande de vivre en état de grâce et de se mettre quelques idées dans la tête afin que, par le secours de leurs prières, de leurs bons exemples et de leur action clairvoyante, ils puissent servir efficacement, sous la direction de l'Église, la religion et la nationalité qui sont nôtres.

C'est tout, mais tout y est. Rien à reprendre, rien à corriger et rien à ajouter.

Que dites-vous de cela ?

Des énergies qui se coalisent afin d'avoir de la force : une même prière sur les lèvres de tous, qui sollicite au même moment, la même chose ; un même exemple, donné par tous en même temps, devant tous, et une même poussée vers le bien, faite à l'heure marquée, par tous ensemble, pour une même fin... comme à Lauzon, contre la buvette tenace !

Que dites-vous de cela ?

Des énergies qui s'appuient sur la grâce de Dieu, comme sur une base que rien n'ébranlera jamais ; qui s'engraissent par les apports merveilleux que l'esprit éclairé amène à la volonté agissante et qui se fortifient par les exercices préparatoires à la formation d'un apôtre du Dieu très bon, très juste et très saint !

On entend parfois des réflexions comme celle-ci :

— Mais je connais des gens qui se disent de l'A. C. J. C. et qui sont de piètres sauveurs de leur nationalité et de leurs frères. J'en sais.....

Inutile de continuer. Tout le monde connaît des catholiques qui se conduisent comme des païens ; il y a, en France, des Français qui agissent comme des Allemands ; il y a partout des professionnels et des ouvriers qui sont des ivrognes et autre chose encore. Allez-vous conclure : Périissent le catholicisme, la France, les professions libérales, et pour finir, tous les ouvriers ?

Il y a eu et il y a peut-être encore des jeunes gens frivoles enrôlés sous le drapeau de l'A. C. J. C. ? Belle trouvaille ! Il y a eu aussi et, il y a, surtout maintenant, dans les rangs de cette

phalange généreuse, de bons et actifs jeunes gens, sérieux, appliqués, travailleurs, pieux, obéissants, sobres, voulant le bien et se donnant la main pour en faire plus et le faire plus sûrement. C'est ceux-ci qu'il faut regarder et voir à l'œuvre, dans nos Universités, dans nos collèges et séminaires où ils sont l'élite des élèves, dans nos paroisses, à Jacques-Cartier et à St-Roch de Québec, à l'Ange-Gardien, et à St-Jean-Baptiste... ailleurs où ils sont la joie, la force et la consolation de leurs pasteurs. Ce sont les œuvres de ceux-ci qu'il faut examiner pour juger l'arbre aux fruits qu'il porte. Demandez quel rôle ils jouent actuellement dans la vie paroissiale. Questionnez les curés, les gens de bien. On vous fera lire certains bulletins paroissiaux rédigés avec talent et avec amour pour les âmes rachetée du sang de Jésus-Christ. On vous mènera, la nuit, dans certaines églises où le Roi des rois a sa garde d'honneur et vous verrez là des jeunes gens en grand nombre, se relevant toutes les heures, jusqu'au matin, aux pieds du Maître qu'ils adorent et consolent.

On vous fera voir qu'ils se trompent ceux qui prétendent qu'un groupe de l'A. C. J. C. c'est, avant tout, un cercle d'études.

Sans doute, c'est cela aussi ; mais il s'en faut bien que tout soit dit et fait dans les groupes de jeunes, quand on a appliqué son esprit à l'acquisition de connaissances nouvelles.

Voyez : — L'Association va à un but : faire des paroissiens qui soient des apôtres.

Pour en arriver là, elle demande qu'on use de trois moyens, sans quoi la formation de ses adeptes serait incomplète.

Elle veut que celui qui rêve de faire régner Jésus-Christ dans le cœur des autres, commence par l'installer en permanence dans son propre cœur. C'est à quoi aboutira la piété.

Elle veut qu'un bon paroissien sache quels devoirs l'attendent dans la vie religieuse et civile. Ce sera le résultat de l'étude, faite en rapport avec les besoins du milieu où vivra dans l'avenir le jeune homme en question et aussi avec sa capacité intellectuelle.

Elle veut, enfin, que l'on se prépare à être, plus tard, des hommes toujours prêts et toujours forts pour la cause du bien, en s'appliquant à acquérir aujourd'hui, surtout par l'exercice de la prière secourable et de l'exemple entraînant, des habitudes qui ne s'improvisent pas : la vertu étant, elle aussi, une longue patience.

Eh ! bien, trouvez-vous trop grande, la place faite à l'étude dans ce programme de vie ?

Mais, c'est assez pour dire ce qu'est l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française.

**LES  
PRÉVOYANTS DU CANADA  
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 sep-  
tembre 1914 - - - - - \$543,044.53

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1914.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 sept.)	387	27,654	53,517	543,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
**Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**  
Gérant-Général.

Bureau Chef : Édifice "DOMINION", 126, St-Pierre, Québec,  
Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant  
Agent à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

INSTALLATION  
d'éclairage à l'électricité

---

ACCESSOIRES  
et appareils électriques  
de tous genres

---

Prix les plus bas

---

**Coulet & Bélanger**

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC